



AMICALE CITROËN & DS FRANCE

3 route de Fontaines 89130 TOUCY
www.amicaledesclubscitroenetdsfrance.com
contact@amicaledesclubscitroen.fr

BULLETIN D'ADHESION 2018

Club:

Adresse (pour la réception du reçu) :

Cotisation 2018:

55 €

+ (nombre de membres en 2017) x **0,30 €** (de 1 à 500 membres) = €
+ x **0,20 €** (de 501 à 1000 membres) = €
+ x **0,15 €** (de 1001 à 2000 membres) = €
Gratuit au-delà de 2001 membres

TOTAL : €

Nom, Qualité et Signature du représentant légal (Président ou trésorier) :

Souhaite adhérer à l'Amicale Citroën & DS France en 2018, accepte sans réserve les conditions du règlement intérieur joint et certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.

Si votre Club est nouveau cotisant, merci de joindre un récépissé de déclaration à la Préfecture ainsi qu'une copie de vos statuts

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « l'Amicale Citroën & DS France » à joindre à l'adhésion.

Merci d'adresser ce document avec votre règlement avant le 30 avril 2018 à :

**Amicale Citroën & DS France
Trésorerie, Philippe JOUANNY
18 Rue des Frères Lumière
94260 FRESNES**

Un reçu vous sera envoyé.

Merci de ne pas tenir compte de cet appel si vous avez cotisé très récemment pour 2018.